

DES ON-DIT AUX ORACLES. LA CLÔTURE DE DISCOURS *HR.F* EN NÉO-ÉGYPTIEN*

Jean WINAND
Université de Liège

0. INTRODUCTION

En néo-égyptien, un discours rapporté est facilement identifiable grâce à une marque de début et, plus rarement, une marque de fin. Le discours est le plus souvent introduit par un mot déclaratif ou de perception, généralement un verbe (*h3b*, *sgm*, *dd*), suivi ou non de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler un indicateur direct d'initialité (*r-nty/ntt*, *r-dd*, *hn'-dd*, etc.)¹. Dans l'exemple suivant, assez caractéristique, un premier discours, une formule de salutation, est introduit par la forme relative *dd.t.n*, suivi d'un second discours, le corps de la lettre, introduit par l'expression *hn'-dd r-nty* :

- (1) *dd.(t.)n hr-m-hb n imn-m-wi3*
m 'nh, wd1, snb hn'-dd r-nty : ir p3 kbs i.ir.k ...

« ce qu'a déclaré Horemheb à Amenemouia : 'en vie, santé, force' ;
'pour ce qui est de la corbeille que tu as faite ...' » (oDeM 304, 1-3)

XIX^e dyn.

* Le rassemblement des données et la recherche de parallèles ont été grandement facilités par la base de données *Ramses©. An annotated database of Late Egyptian* (voir WINAND, POLIS & ROSMORDUC, « Ramses »). Je remercie Stéphane POLIS pour sa lecture attentive du manuscrit, ainsi que pour les discussions stimulantes qui ont suivi.

¹ Sur la manière d'envisager le discours rapporté en néo-égyptien, voir de manière générale la discussion dans PEUST, *Indirekte Rede*, p. 41-48; KAMMERZELL & PEUST, « Reported Speech »; PEUST, « Personalverschiebung »; DI BIASE-DYSON, « Reported Speech ».

La marque de fin de discours est loin d'être systématique. Selon la vulgate du néo-égyptien, il existe trois marques de fin de discours : *i.n.f.*, *hr.f* et *k3.f*. D'après Černý & Groll (1984, 157-160), ces trois expressions correspondraient respectivement à la sphère du passé, du présent et du futur. Dans le système élaboré dans Černý & Groll, ces trois marqueurs jouent un rôle fondamental dans l'assertion d'oppositions purement temporelles à l'intérieur du système prédicatif du néo-égyptien :

Since the third future formation is probably never followed by *hr.f* or by *i.n.f.*, one may conclude that in Late Egyptian, generally speaking, three time ranges are recognizable in the verbal system: past, present and future. Since *hr.f* is mutually exclusive with the *iw.f (hr) stp.f* of the past, the relative form, the perfect active *stp.f*, and the third future, and yet is compatible with the present and the relative future formations, one may conclude that *hr.f* is restricted in use to present and relative future. (ČERNÝ & GROLL, *Late Egyptian Grammar*, p. 160)

En 1981, Wente avait fait remarquer que *hr.f* pouvait également se trouver dans des contextes relevant du passé². Il arrivait à la conclusion suivante :

Insofar as the notion of futurity is involved in *hr.f* and *k3.f*, it would appear safe to say that since *k3.f* is always future, it is indeed genuinely future, whereas *hr.f* is to be rendered as a future only under special circumstances, namely, after an imperative or a Conjunctive continuing an imperative. Similarly *i.n.f.* is self-sufficiently a nondurative past, while *hr.f* is translatable as a durative or nondurative past only by virtue of its being mutually related to a preceding verbal form or construction that expresses either of these two aspects of the past. Although *hr.f* frequently functions independently as a present when unrestricted by the preceding context, it would be imprudent to conclude that *hr.f* is a bona fide present with the same degree of assurance that *i.n.f.* and *k3.f* can be characterized as genuinely past and future respectively. To believe that *hr.f* in its past and future usages was actually felt by Egyptians as a present would seem to be forcing the evidence, and an analogous situation with respect to the Conjunctive might preclude such a line of reasoning. (WENTE 1981, 540-41)

Dans son étude, Wente a relevé quelque 28 passages où *hr.f* peut difficilement se rendre par un présent. Selon lui, *hr.f* peut prendre le sens d'un passé (duratif ou non) quand il suit une forme verbale qui exprime un passé (duratif ou non). Il avance dès lors l'idée que *hr.f*

² L'étude de WENTE n'a pas été incorporée dans la 3^e édition de la LEG. L'étude de PEUST sur le discours indirect en néo-égyptien n'aborde pas la question des marqueurs de clôture de discours.

aurait les mêmes propriétés, caméléontiques en quelque sorte, que le conjonctif.

Les conclusions de Wente appellent quelques commentaires. Tout d'abord, les remarques de prudence sur la présentation un peu rigide faite dans Černý & Groll sont les bienvenues. Cela posé, l'analyse de Wente ne rend pas justice à la richesse sémantique de *hr.f*. Même s'il faudra revenir sur les liens qui unissent, dans certains cas, le conjonctif et *hr.f*, la comparaison entre les deux entités a ses limites. Par ailleurs, l'idée que *hr.f* tire sa valeur de passé des formes verbales qui la précèdent doit être fortement nuancée. D'une manière générale, les explications avancées par Wente restent enfermées dans un schéma exclusivement temporel, insuffisant à épuiser les effets de sens que peut prendre *hr.f*. En d'autres termes, malgré les nuances et les précisions apportées, le cadre explicatif ne se départit guère de la position théorique défendue dans Černý & Groll.

Les analyses proposées jusqu'ici reposent explicitement sur l'idée que le néo-égyptien fonctionne avec un système ternaire de marques de clôture de discours : *i.n.f*, *hr.f* et *k3.f*. Il faut tout de suite noter qu'un tel système, fort idéal, ne cadre guère avec les faits. Tout d'abord, l'idée d'un triptyque est de suite mise à mal par la simple constatation que *k3.f* est fort rare en néo-égyptien. En effet, *k3.f* semble cantonné aux textes littéraires ou épigraphiques de la XIX^e dyn. (exemple 2). Dans les textes de la pratique, on en trouve bien deux attestations à la XIX^e dyn. (oBerlin 11239, oCGC 25644), et une autre au début de la XX^e dyn., sur laquelle on reviendra plus loin (pTurin 1880), mais on conviendra que cela reste peu de chose :

(2) *iḥ k3.tw m sdd.t, iw.tw hr sdm.f, p3y.tn ḥ3'.i w'.kwi, (n)n sn.nw.i*

« qu'est-ce-la, dira-t-on dans les récits, quand on l'entendra, le fait que vous m'abandonnez seul, sans second ? » (Qadech, Poème, § 263-5 L1)



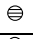
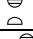

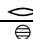
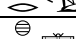
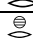
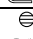
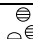

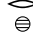

Le dossier mérite donc d'être repris *ab ovo*, en élargissant la perspective. J'ai pu rassembler quelque 135 exemples utilisables de *hr.f* dans le corpus néo-égyptien, allant de la XVIII^e jusqu'à la XXV^e dyn., la majorité datant de l'époque ramesside (55 occurrences pour la XIX^e dyn. et 60 occurrences pour la XX^e dyn.), ce qui reflète assez bien la distribution générale du corpus néo-égyptien. Les textes proviennent de tous les registres qui composent le corpus néo-égyptien au sens large : textes de la pratique (lettres, documents administratifs et juridiques), littérature narrative, poésie, textes sapientiaux et royaux. L'éventail des

exemples est évidemment limité aux textes contenant des discours rapportés.



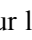
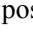
La présentation des données tient compte des paramètres suivants : le registre d'énonciation (discours – discours narratif – narration)³, les circonstances de l'énonciation (distribution des actants), la présence éventuelle d'un complément de temps. L'analyse montrera que la signification de *hr.f* s'articule sur trois plans : le temps, l'aspect et le mode.

1. LES GRAPHIES DE *HR*

Les graphies de *hr* sont reprises dans le tableau ci-dessous, avec les effectifs, en ordre décroissant.

	87	XVIII ^e – XXV ^e dyn.
	10	fin XX ^e – XXI ^e dyn.
	7	XIX ^e – XX ^e dyn.
	5	XIX ^e dyn.
	3	XX ^e – XXI ^e dyn.
	1	XIX ^e dyn.
	1	XXI ^e dyn.
	1	XIX ^e dyn.
	1	XXI ^e dyn.
	1	XX ^e dyn.
	1	XIX ^e dyn. ⁴
	1	XIX ^e dyn.
	1	XIX ^e dyn.

Le tableau n'appelle que peu de commentaires :

- la présence du classificateur des actes liés à la parole ou aux activités de l'esprit () est typique de la fin du NE et de la TPI5 
- Il en va de même pour le classificateur de la dent ()⁶, et de la graphie , que

³ Sur cette division, qui remplace la traditionnelle dichotomie discours – narration, voir WINAND, « CR de Schenkel, *Einführung* », *Temps et aspect*, p. 371-72, 407-409.

⁴ oToronto A 11, II, 27 (= KRI III, 42,11).

⁵ On la trouve, par exemple, à cinq reprises dans la version du pBoulaq 4 de la *Sagesse d'Ani*.

⁶ Voir dernièrement WINAND, « Wenanum ».

I'on retrouve notamment dans le Conte d'Ounamon.

2. LES VALEURS DE *HR.F*

2.1. *hr.f* à valeur générale et atemporelle

Dans un premier groupe de textes, les propos rapportés par *hr* sont imbriqués dans un discours sis dans le présent. Plusieurs cas peuvent se présenter en fonction de la structure argumentale.

Tout d'abord, le sujet de *hr* peut avoir un référent neutre (-*tw*) ou collectif (-*w*). Le propos rapporté a une valeur générale, atemporelle. Quelquefois, *hr* est accompagné d'un circonstant de temps exprimant une habitude ou une fréquence (exemples 5, 8). Le sujet de *hr* peut aussi être déterminé par le quantificateur *nb* (exemples 6). Les types de prédication sont ceux normalement attendus : prédication substantivale (exemples 3, 4, 5, 6), négation de l'accompli général (exemples 7), présent I (exemples 8, 9).

- (3) *ir 'q w dnw m sh.t, p3 3h, hr.tw m-r'*

« quant aux pertes de l'aire de battage dans les champs, 'c'est le malin', dit-on aussi » (pBoulaq 4 – Enseignement d'Ani, 22,2)

XX^e dyn.

- (4) *s3.fpw hr.tw p3 nty m hr.t*

« c'est son fils, dit-on, celui qui au firmament » (pLeyde I 350, 4,15)

XIX^e dyn.

- (5) *ir km.t hr.tw dr ntr.w t3 šri.t w'.ty n p3-r'*

« quant à l'Égypte, dit-on depuis le temps des dieux, c'est la fille unique de Prê » (stIsraël, 12 = KRI IV, 16,1)

Dans cet exemple, le complément *dr ntr.w* souligne la nature éternelle des propos.

mil. XIX^e dyn.

- (6) *ir s3 hr sdm n it
sb3y.t '3.t n nhh, 3r tw*

« si un fils écoute son père (...) 'c'est un enseignement majeur d'éternité', voilà ce qu'on dit » (oChicago OIC 12074, v° 2)

mil. XX^e dyn.

- (7) *bw ir.f r.n 'n dr p3-r'
hr.f m izy nb hr dd n s3.f*

« ‘cela n’est jamais arrivé contre nous depuis Prê’, voilà ce que disent tous les vieux à leur fils » (stIsraël, 10 = KRI IV, 15,7-9)⁷

mil. XIX^e dyn.

- (8) “*nīm dy*”, *hr.tw r’ nb*

« ‘qui est là ?’, dit-on chaque jour » (pBoulaq 4 – Enseignement d’Ani, 19,13)

XX^e dyn.

- (9) *st rdi.t nzy.w hfty.w r nm.t.sn*

hr.tw pzy m sš, bn rn r3

« ‘ils placent leurs ennemis sur leur abattoir’, c’est ce qu’on dit dans cet écrit (le chapitre n’a pas de nom) (stRamsès IV Abydos, l. 6-7)

déb. XX^e dyn.

Les propos ainsi rapportés se trouvent fréquemment dans des textes à caractère normatif, comme les sagesses ou les instructions. Ils peuvent de ce fait comporter une nuance d’obligation ou d’injonction. Le plus souvent, le sujet de *hr* reste non spécifié ou générique (*hr.tw* ou *hr.sn/hr.w*)

- (10) *m ir dd*

wn pr m-di it mwt

‘{m} pr n p3 mn’, *hr.w*

« ne dis pas : ‘mon père et ma mère ont une maison’ ; ‘c’est la maison d’untel’, voilà ce qu’on dit » (pBoulaq 4 – Enseignement d’Ani, 19,7)⁸


XX^e dyn.

- (11) *hsy tw pth p3 s’nh*

nfr.wy pzy twt n nb ir.n.k


imy hpr.f mi p3 isy

hr.tw m pr-ε3 ε,w,s

 e Ptah te loue, sculpteur. Comme elle est belle la statue du maître que tu as faite. ‘Qu’elle soit comme à l’ancienne’, voilà ce que dit Pharaon (Tombe de Paser)⁹

⁷ Cf. stIsraël, 8 (= KRI IV, 15,1) : *hr.w r.f r-dr.w m nzy <n> dmi.f* « ainsi disent-ils tous, à savoir ceux de sa ville. »

⁸ Var. dans pDeM I, 3,1 (*hr.tw* au lieu de *hr.w*). Je suis ici la lecture du pDeM, et je considère qu’il s’agit d’une prédication substantivale de type A Ø.

⁹ TT 106. Les propos de Pharaon ne s’applique sans doute pas à cette statue spécifiquement, mais ont une portée générale. Sur ce texte, voir ASSMANN, « Gespräch im Goldhaus » ; WINAND, « À la croisée du temps ». 

déb. XIX^e dyn.

- (12) *hl n.i dhwtj m-h3.i dw3w my*

hr.tw

iw.i 'q.kwi m-b3h nb.w <m3'.t> pr.kwi <m> m3'-hrw

« Ah si seulement Thot était derrière moi, demain. ‘Viens !’, voilà ce qu’on dit, quand je serai introduit en présence des maîtres de justice et que je serai ressorti innocenté » (pSallier I, 8,4)

XIX^e dyn.

- (13) *hr i.di.tw h.wt n qrs*

hr.tw <m> p3 hp n pr-3 'w,s p3y.i nb 'w,s nfr 'w,s

« ‘car c’est à celui qui organise les funérailles que l’on donne les biens’, voilà ce que dit la loi de Pharaon, mon bon maître » (pBoulaq 10, r^o 11)

déb. XX^e dyn.

Le sujet de *hr* peut aussi avoir un référent identifiable. C’est notamment le cas dans les textes où l’on donne des instructions, comme les lettres. Dans cette nouvelle configuration, *hr* reçoit un destinataire avec un référent également identifiable. Dans la plupart des exemples donnés ci-après, on notera que le sujet de *hr* est à la deuxième personne. La nature du sujet et la forme généralement injonctive (impératif ou conjonctif en suite d’impératif) à laquelle est conjugué le verbe introducteur du discours contribuent à donner à *hr.k/hr.tn* une valeur manipulative, qui n’est pas originelle :

- (14) *di ntr.k hpr n.k ms.w*

“*it. {k} <n>*” *hr.sn*

« que ton dieu te fasse avoir des enfants. ‘C’est notre père’, voilà ce qu’ils diront alors » (pBoulaq 4 — Enseignement d’Ani, 19,9)¹⁰

XX^e dyn.

- (15) *ir dd.fn.k ir 3b*

h3

hr.k n.f

« s’il te dit ‘livre-toi au plaisir’, ‘Ah !’, voilà ce que tu dois lui dire » (T. Bruxelles E 580, 3)

fin XX^e dyn. ?¹¹

¹⁰ Var. dans pDeM 1 3,2 (*twn m pr it.n*), mais avec conservation de *hr.sn*.

¹¹ Sur la datation, voir B. VAN DE WALLE, « Tablette scolaire », p. 122.

- (16) *mtw.k dd n 3iry p3 ' i.dd.i n.k i.ir st*
iw.i di.t n.k p3y.f hd
hr.k n.f
 « et dit à A de faire cette pièce de bois que je t'ai dit de faire ; je t'en donnerai l'argent', voilà ce que tu dois lui dire » (pBM 10326, v°, 13)
 fin XX^e dyn.
- (17) *mtw.t dd n.f*
i.ir.k spr <r> di.t iw.i m p3 t3 rsy
iw grh.k im.f
hr.t n.f
 « et tu lui diras que c'est après que tu en auras fini que tu arriveras à me faire revenir du pays du sud. Voilà ce que tu dois lui dire » (pBM 10412, v°, 11)
 fin XX^e dyn.
- (18) *mtw.t dd n sbk-nh*
ir p3y 5 hrw n wsi/hsb ht n p3 '3-n-st irm A
mtw.k sm r grh m shd m t3y 3h.t nty m-dr.t.tn
i.di.tn iw.i m p3 t3 rsy
iw bn sw m stt hr.s
hr.t n.w
 « et tu diras à Sobekankh de passer cinq jours avec A à scier du bois pour le chef de la taxation et d'aller en terminer avec le dégagement dans ce champ qui est en leur possession. Ce n'est que lorsqu'il n'y aura plus de branchages dessus que vous devez me faire revenir du pays du sud. Voilà ce que tu dois leur dire » (pBM 10412, v°, 5)
 fin XX^e dyn.
- (19) *mtw.k dd n.f "... "*
hr.k n.f
 « et tu lui diras "...", voilà ce que tu dois lui dire » (pBM EA 75021, 12)
 fin XX^e dyn.

Dans les derniers exemples produits (16-19), il apparaît clairement que le *hr.f* ne s'oppose pas à *k3.f* d'un point de vue temporel. Si *k3.f* semble toujours orienté vers le futur, *hr.f* peut l'être aussi. En revanche, alors que *hr.f*, utilisé dans le registre du futur, confère au propos une nuance de nécessité ou d'obligation, *k3.f* n'implique rien de tel. Il s'agit donc bien dans ce cas d'une différence de modalité.

L'exemple suivant montre que *k3* et *hr* opèrent sur des registres modaux différents :

- (20) *ir*
k3.tn
iry.i mk (wi),
hr.tw
nim 'n shr.w.tn
mntn n3 nb.w n p.t t3 dw3.t
i.ir.tw m p3 i.dd.tn

« 'agis !', direz-vous, 'j'agirai, me voici' c'est ce qu'on dit. Qui pourrait retourner vos desseins ? Vous êtes les maîtres du ciel, de la terre et des enfers. On ne fait que ce vous avez dit ! » (stBerlin 2081, 33)¹²

Un cas particulier est constitué par les textes où l'acte déclaratif de *hr* renvoie au discours qu'il rapporte, qui en devient ainsi le destinataire. Ce mode d'expression sert à introduire une appellation, un peu à la manière dont l'égyptien exprime le surnom (A, *dd.w n.f* B « A, (aussi) appelé B ») :

- (21) *p3 ishb hr.w n w', w'-n wnš dšr q3 sd*
 « le chacal *ishb*, comme on dit pour l'un, un chacal rouge à la queue relevée » (pAnastasi IV, 13,5)
 XIX^e dyn.
- (22) *gm. {i} <tn> t3 s.t mnḥ.t r di.t mn rn [n p3y 3ḥ niw.t-bw-smḥ] hr.tw n.f r š3'-r nḥḥ*
 « avez-vous trouvé l'endroit excellent pour faire durer pour l'éternité le nom de cet esprit qu'il faut appeler N. ? » (oLouvre N 667 + 700 = Khonsouemheb, 4, x+8)
 fin XVIII^e dyn. ?

Plus rarement, on peut obtenir le même effet en renvoyant au discours par un groupe prépositionnel introduit par *r* :

- (23) *mk dd.t r sš wr n t3ty, sš m3'.t hr.tw r.f*

¹² Texte reproduit dans KRI VI, 439-440. Voir AMER, « Hori », qui comprend notre passage différemment (« *May you permit that I can achieve security ...* »); la tournure *iry.i, mk (wi)* pour signifier l'acceptation d'une mission est pourtant bien connue, notamment dans la littérature oraculaire et funéraire.

« et ce qu'on dit du scribe en chef du vizir : scribe de la Maât, voilà ce qu'on lui dit » (*Duties of the Vizier*, Rekhmirê, 21 = *Urk.* IV, 1092, 4-5)

fin XVIII^e dyn.

- (24) *t3 3h.t nhh n nswt dsr-k3-r^c (...)*
p3 'q3 hr.tw r.f

« l'horizon d'éternité du roi Djeserkarê (...) 'l'endroit élevé' comme on l'appelle. » (pAbbott, 2,3)

fin XX^e dyn.

Dans un deuxième groupe, on trouve des discours ayant derechef une valeur habituelle, mais imbriqués dans une autre structure argumentale. En effet, le sujet possède un référent identifiable, et le discours se tourne vers un destinataire également identifiable. Le cadre temporel est celui du présent :

- (25) *mntt i.dd n.s st wy bw rwd(.i)*
hr.f m p3y.t sn p3y.t iry

« c'est toi qui lui dit 'Ouille, je ne vais pas bien', voilà ce que dit ton frère, ton compagnon. » (oLouvre N 698, 4-5)¹³


fin XX^e dyn.

2.2. *hr.f* pour rapporter des propos répétés ou récurrents

Dans cette catégorie, on trouve tout d'abord des propos tenus dans le passé et rapportés par un agent à un destinataire ayant tous deux un référent identifiable. Rien dans le contexte ne permet de mettre en doute que les propos aient été tenus. Rien ne permet non plus de jeter la suspicion sur la teneur des propos eux-mêmes. L'emploi de *hr.f* comme clôture de discours en lieu et place de *i.n.f* signale que le propos a été tenu de manière répétée ou récurrente. Il n'est d'ailleurs pas rare que *hr.f* soit accompagné d'un complément de temps de fréquence, une combinaison qui n'est pas attestée avec *i.n.f*.

Le premier exemple, tiré d'une déposition dans le dossier des *Tomb Robberies*, illustre l'opposition entre *hr.f*, pour rapporter les injures qui ont dû pleuvoir entre les deux protagonistes, et *i.n.f* qui rapporte un propos unique, tenu par le fils de Panefer. Dans les deux cas, le locuteur est témoin direct.

¹³ Voir FRANSEN, *Editing reality* ; GOLDWASSER, « Poetic Form ».

- (26)  *di.t 'q.i r t3 [s.t-]hms n p3y.w pr*
iw.w hpr 'h' sdd r-dd
sh3.k (wi) m p3 hd
hr.f m w' dd n p3y.f iry im.w
iw ink i.di ptr.k p3 hr
i.n.f m p3 šri n p3-nfr p3y rmt-ist n mniw ihy-mh

« (j'ai donné du grain à l'homme d'équipe Panefer. Il m'a donné deux kité d'argent, mais j'ai découvert qu'ils étaient mauvais (= d'origine douteuse), et je m'en allai les lui rendre. Le berger Ihymeh, le frère de Efnamon, sortit et ils me dirent d'entrer.) Ils me firent entrer dans la pièce de séjour de leur maison. Et ils se sont mis à se disputer : 'tu m'as floué de l'argent', voilà ce qu'ils se disaient mutuellement, 'alors que c'est moi qui t'ai fait voir la tombe'. Voilà ce qu'a dit le fils de Panefer, l'homme d'équipe, au berger Ihymeh. » (pBM 10052, 8,9-10)¹⁴

fin XX^e dyn.

L'extrait suivant est tiré d'une célèbre lettre au mort, dans laquelle le mari, le survivant, rappelle à sa défunte épouse la manière dont il avait pris l'habitude de se comporter du vivant de sa femme :


- (27) *iw.i hr ir.t m izw.t nb '3 n pr-'3 'w,s*
iw bn twi hr h3'<.t>
r-dd hpr.s hn'.i
hr.i ...

« alors que j'étais engagé dans toutes les grandes tâches de Pharaon, vsf, et que je n'ai jamais songé à te répudier, disant que tu (litt. 'elle') serais (toujours?) avec moi. Voilà ce que je disais. » (pLeyde I 371, r^o 11)

XIX^e dyn.

Dans les exemples suivants, le discours a été rapporté dans le passé et continue à être tenu au moment de l'énonciation :

- (28) *hr ptr hry-md3i nht-sbk (hr) sqn t3 s.t '3 n pr-'3 'w,s nty twi im.s (...)*
mntk (?) izy, ink šri
hr.f n.i hn n(.i) t3 s.t
twk m hrw []
hr.f n.i

¹⁴ Version plus ou moins parallèle dans pMayer A 9,19. Sur l'analyse des deux versions, voir [J.W., Oxford](#) 


« considère un peu : le chef des policiers N. est en train de ruiner (?) la grande place de Pharaon, vsf, dans laquelle je suis (...) ‘tu es vieux, je suis jeune’, voilà ce qu’il me dit. ‘confie-moi la place ! tu es dans un jour []’, voilà ce qu’il me dit. » (oToronto A11, II, 26)¹⁵

XIX^e dyn.

- (29) *hr ir twtw qn snh n.i t3 mr.w*
iw.f hr di.t rmt m-s3.i r-dd
imy tw b3k n t3 mr
hr.f

« et quand on eut terminé d’enregistrer les serviteurs sur mon compte, il me mit une personne aux trousses qui me dit de fournir le travail des serviteurs, voici ce qu’il ne cesse de dire. » (pAnastasi VI, 19)

XIX^e dyn.

- (30) *i.ir.tw r.k — hr.f hr dd n.i m-b3h n3 sr.w — hr p3 it3 i.ir.k n3 hbs.w n*
t3 mr m-b3h p3
 *pr-hd*
hr.f hr dd n.i

« ‘c’est parce que tu as volé les vêtements des serviteurs — n’arrête-t-il pas de me dire en présence des magistrats — que l’on va agir contre toi en présence du directeur du trésor’, voilà ce qu’il me dit. » (pAnastasi VI, 34)

XIX^e dyn.

Il n’est pas rare que le caractère répété du discours soit directement transparent. On examinera tour à tour les procédés suivants : a) les circonstants qui portent directement sur le marqueur de clôture de discours, b) les moyens grammaticaux ou lexicaux qui se trouvent dans le cadre énonciatif.

2.2.1. La factorisation du procès est marquée dans la phrase de clôture elle-même

Dans les exemples suivants, *hr.f* est accompagné d’un complément de temps factorisant le procès. On notera dès à présent que la combinaison de tels compléments avec *i.n.f* ou *k3.f* n’est pas attestée :

- (31) *p3 nty hr dbh spr.t, iry.i mk wi*
hr.i n.f r^c nb

¹⁵ Une copie du texte se trouve sur l’oMond 236.

« à celui qui adresse des pétitions « je le ferai, me voici », ainsi lui dis-je chaque jour. » (Qadech, poème, § 179)

déb. XIX^e dyn.

- (32) *ph.t hnw,*
hr.f n.i r-tnw sh<i> sw

« ‘puisses-tu rejoindre (mon) domicile’, voilà ce qu’il me dit à chaque fois que je pense (?) à lui. » (pChester Beatty 1, v^o C3,2)

XIX^e dyn.

- (33) *ih hr.w n.w m ib.w m-mn.t n3 nty w3 r w3s.t*

« que se disent-ils en eux-mêmes, chaque jour, ceux qui sont loin de Thèbes ? » (oGardiner 25, r^o 1)¹⁶

déb. XX^e dyn.

- (34)  *hr.s n.k r' nb*

« voilà ce qu’elle te dit chaque jour. » (pBoulaq 4, 16,15)

XX^e dyn.

2.2.2. La factorisation du procès est marquée dans le cadre énonciatif

La factorisation du procès peut être explicitement exprimée par une construction aspectuellement marquée en dehors du discours rapporté. L’exemple suivant provient du célèbre document à charge de Paneb. Dans cet extrait, la construction initiale *mtw.f hpr hr + inf.* montre clairement que les vociférations de Paneb se sont répétées plusieurs fois et que, vraisemblablement, elles n’avaient pas cessé au moment où le document fut rédigé :

- (35) *mtw.f hpr hr 'š m p3 dmi*
r-ḏd m dy ptr.tw rmt n t3 mhw.t n '3-n-šs.t nb-nfr
iw.f (hr) šm r wdn n imn p3y.w ntr
hr.f

« et il s’est mis à crier dans le village ‘qu’on ne puisse voir personne de la famille du chef d’équipe Nebnefer aller faire offrande à Amon, leur dieu’, voici ce qu’il répète. » (pBM 10055, v^o 1,16)¹⁷

¹⁶ Il y a bien sûr factorisation du procès, mais on pourrait également songer que le rédacteur a voulu créer une distance par rapport aux propos puisque ceux-ci sont tenus *in petto*.

¹⁷ Sur l’emploi du conjonctif médiaphorique, voir WINAND, « À la croisée du temps », p. 316-319.

fin XIX^e dyn.

On retrouve l'auxiliaire inchoatif *hpr* dans l'exemple suivant¹⁸ :

(36) *iw.i hr hpr hr ir.t p3y ir p3 nty mi-qd.i*

(...)

bwpw.i di.t.fr k.t s.t

r-dd t3 rmt hpr.ti

hr.i

« et j'ai commencé à faire ce que fait celui qui est dans ma position (...) Je ne l'ai pas fait porter ailleurs, disant 'cette personne est là', voilà ce que je disais. » (pLeyde I 371, v^o 25)

XIX^e dyn.

Dans les exemples suivants, on relèvera l'emploi d'un présent I pour introduire le discours rapporté, ou encore la présence d'un conjonctif narratif pour continuer le récit :

(37) *hr-ntt rft3y.s mw.t hr h3b n.i*

r-dd ntk rdi it.tw t3y.i šri.t

iw.s '3 hn'.k

hr tm.n.i smi n p3y.i nb

iw.s m-di.k m šri.t

hr.s n.i m smi

« sa mère m'écrit que je suis celui qui a laissé prendre sa fille alors qu'elle était chez moi et que c'est bien parce qu'elle est chez moi comme une fille que je ne me suis pas plainte auprès de mon maître ; voilà ce qu'elle me dit en se plaignant. » (pLouvre 3230, v^o 8)

XVIII^e dyn.

(38) *hr sw dd*

iw.i tsy r-hry r ph p3-nhsy r p3 nty sw im.f

hr.f

« il dit qu'il va monter attaquer P. là où il est, voilà ce qu'il dit » (C. Robin 1972, 9)

fin XX^e dyn.

(39) *y3 ir iw.w hr md.t m-di.i*

sw tmw p3y.k it,

hr.w n.i

¹⁸ Sur *hpr* comme auxiliaire de l'inchoatif, voir WINAND, « Prédication non verbale », p. 325-329.

mtw.w i3d.i

« aussi bien, s'ils parlent avec moi 'où est-il, ton père ?', voilà ce qu'ils disent, et ils se moquent de moi. » (pChester Beatty 2, 5,7)

XIX^e dyn.

Dans les exemples suivants, la factorisation du procès est clairement établie dans le cadre énonciatif. Les moyens en sont divers ; on notera ici la présence de compléments de temps ou encore la factorisation de certains arguments, comme dans l'exemple (41), au moyen du quantificateur universel *nb* :

(40) *twi hr w3h.k m-b3h imn-htp 'w,s r-tnw h'y.f*

“*iw.i s3w.k*

iw.i in.t.k iw.k wd3.tw

iw.k mh ir.t.k m p3 wb3.i

hr.f

« je place ton cas devant Amenhotep, v,s,f, à chaque fois qu'il paraît 'je le protégerai, je le ramènerai en bonne santé ; il repaîtra son regard de mon avant-cour', voilà ce qu'il dit. » (pBM 10417, v^o, 4)

fin XX^e dyn.

(41) *twi ndnd.k [m-di] rmt nb nty iy m-hd*

mtw.w dd n.i

twk m šsr

sw nfr m-b3h p3y.f hry

hr.w n.i (hr) mtr n.i

« je m'enquiers de toi auprès de tous ceux qui viennent ici en faisant route vers le nord et ils me disent que tu es en pleine forme que tu (il) est au mieux avec ton supérieur, voilà ce qu'ils me disent quand ils me font témoignage. » (pBN 198 I, v^o 2)

fin XX^e dyn.

Dans l'exemple suivant, *hr.f* rapporte, à deux reprises, les propos répétés de ceux qui croyaient ne faire qu'une bouchée de l'Égypte. Il n'est pas impossible que *hr* implique de surcroît une certaine distance du rédacteur par rapport à des propos qu'il jugeait fantaisistes (cf. *infra*, *hr.f* comme instrument stylistique) :

(42) *th nb km.t*

“*di, hm*”, *hr.f*

iww n hr.f r t3 h.t

iw.n r sndm.t hr km.t



hr.w m r(3) w^c

« tous ceux qui ont violé l'Égypte 'Dji, hem' voilà ce qu'ils disaient. 'Oui, en avant, au feu. Nous règnerons sur l'Égypte', ainsi parlaient-ils d'une seule voix. » (Medinet Habou, 82,15 = *KRI* V, 60,8-9)

2.3. *hr.f* pour rapporter des propos que le locuteur ne peut reprendre à son compte

Dans cette catégorie, on trouve des discours qui ont été tenus dans le passé. Ces discours sont parfois rapportés de manière anonyme, mais ce n'est pas une obligation. Celui qui s'en fait l'écho tient à marquer de la distance par rapport à ces propos. Cette distance peut s'échelonner et prendre différentes formes. Elle peut se mesurer par le degré d'implication du locuteur et par le jugement qu'il porte sur les propos qu'il rapporte ou qui lui sont rapportés. On peut donc avoir, à un bout de l'échelle, une implication faible et une absence de jugement : le locuteur se contente de marquer que les propos rapportés viennent d'un tiers. À l'autre bout, on trouve une implication forte du locuteur qui émet un jugement négatif sur l'acceptabilité ou la véracité des propos tenus.

L'exemple ci-dessous fait la transition avec la catégorie précédente. Le locuteur fait allusion à des on-dit que son correspondant reprend à son compte. D'après le contexte, il est clair que le locuteur ne souscrit pas aux propos tenus :

(43) *y3 ih p3y.k dd hr.tw*
ndm w^cw r sš

« qu'est-ce que tu dis ? à ce qu'on dit être soldat serait plus agréable que scribe ? » (pAnastasi IV, 9,4)

XIX^e dyn.

Le premier exemple est paradigmatique puisqu'il fait intervenir les trois marqueurs : *i.n.f*, *hr.f* et *k3.f*. Les propos sont introduits d'une manière générale par la locution *hr.f min3* « voilà comment il s'est exprimé » et clôturés par *i.n.f*, ce qui peut paraître quelque peu paradoxal. En fait, dans la difficile négociation en cours avec les grévistes, le locuteur se contente dans un premier temps d'introduire les propos des meneurs par un prudent « voilà ce qu'ils ont dit », sans s'impliquer. La fin de leurs propos est soulignée par *i.n.f*, afin de montrer qu'ils ont bien dit ce qu'ils ont dit, ce qui sera d'ailleurs confirmé par la dernière phrase du passage, quand les administrateurs de la Tombe viennent eux-mêmes entendre ce que Qenna et Hay ont à dire.

La seconde partie de la déposition contient d'ailleurs à deux reprises y_3 , qui fonctionne parfois comme une marque de protestation de vérité¹⁹ :

- (44) *īy.t in ʔfw rš-ptr.fr dd n.n*
hr.w min3 m qn-n3 s3 rwt hnʿ h3y s3 hy
bn iw.n r īy.t k3.k n n3y.k Hry.w
iw.w ʿhʿ hʿr-h3.t-n n3y.w īry.w
y3 bn i.īr.n sn n hqr n.w (?) iwn3
wn m-dī.n wšb.t ʿ3.t r dd.s
y3 īry iw.y.t m t3y s.t pr-ʿ3 ʿw,s
ī.n.sn
hr ir twn [hr] šm r sdm r3.w
iw.w hr dd n.n
dd(i) sw m m3ʿ.t

« venue de l'officier R. pour nous dire : 'Voici ce que disent Q. et H. : 'nous ne viendrons pas, tu le diras à tes supérieurs', alors qu'ils se tenaient en avant de leurs compagnons. 'En vérité, ce n'est pas du tout à cause de la faim que nous avons passé (les murs), mais nous avons une grave affaire à dire. En réalité, un crime a été commis dans cette place de Pharaon, vsf', voilà ce qu'ils ont déclaré'. Et quand nous sommes allés écouter leur déclaration, ils nous ont dit : 'j'ai (bien) dit cela en vérité !' » (pTurin 1880, r° 2, 14)²⁰

déb. XX^e dyn.

Dans ce qui suit, je présenterai les données en suivant un ordre croissant de distance, depuis un détachement neutre jusqu'à un détachement avec forte mise en doute, voire négation, de la véracité des propos rapportés.

2.3.1. Présentation du discours d'un tiers, attitude neutre du rapporteur

Dans le premier exemple, le locuteur indique clairement que le propos du maître lui a été communiqué par un tiers (*m-dī qnnʿ*). Le locuteur s'abstient de tout jugement sur le propos. La clôture du discours au moyen de *hr.f* souligne simplement la distance qu'il y a entre un propos entendu directement et un propos retransmis :

- (45) *sdm.i m-dī qnnʿ r-dd hr.f min3 m p3y.i hry mī hr.f*

¹⁹ Sur la valeur de y_3 , notamment après un propos irréal, voir WINAND, « Prédication non verbale », p. 402.

²⁰ Sur le contexte général du document, voir FRANDBSEN, *Editing reality*, p. 186-187 ; trad. du passage dans VERNUS, *Future at Issue*, p. 97.

« j'ai entendu par Qenna : voilà comment parle mon maître : 'viens!',
voilà ce qu'il a dit. » (oGardiner 32, 1-2)

fin XIX^e dyn.

L'exemple suivant est le fameux ostracon dans lequel il est question, sous le règne de Ramsès VI, de réduire la force de l'équipe de la Tombe à 60 hommes. Le scribe Paser, qui doit annoncer les mesures prises, commence par faire rapport d'une décision prise par le tribunal. L'énoncé du verdict est clôturé par *i.n.f.* Ensuite, Paser en vient à la mesure administrative. Il la présente comme une décision prise par le vizir dont il rapporte les paroles. Celles-ci sont introduites par la formule *hr.f minꜛ*. Comme on le constate dans la suite du document, les paroles du vizir sont bien réelles, et elles ne sont pas mises en cause :

(46) *iw tꜛ qnb.t hr dd "... " in.w*
iw sꜛ pꜛ-sr hr dd
hr.f minꜛ <m> tꜛty
i.wꜛh pꜛy 60 rmt dy m tꜛ is.t ...

« et le tribunal a dit '...', ainsi ont-ils parlé, et le scribe Paser a dit:
'Voici ce qu'a dit le vizir : 'Laissez 60 hommes ici dans l'équipe
...'. » (oBerlin P 12654, r^o 11)

mil. XX^e dyn.

Dans l'exemple suivant, le locuteur fait part à ses correspondants d'une missive qui lui a été envoyée par deux chefs des archers. Dans cette missive, figure une déclaration faite par un supérieur. Les deux discours imbriqués sont à chaque fois clôturés par *hr*. Comme on le voit à la dernière ligne citée ci-dessous, où le locuteur reprend la parole, la teneur des faits n'est pas démentie²¹ :

(47) *hn'-dd r-nty hꜛb n.i hꜛy-pd.t ꜛ hꜛy-pd.t B r-dd*
pꜛ wr hr dd n.n
imy tw w' ip.t rmt
hr wn.n hr dd n.f
'š n.n nꜛ rn.w r imy-rn.f
in.tw st
bn iw.i r 'š.w n.tn
imy tw.w

²¹ Pour la première déclaration, il n'est pas impossible qu'il faille l'interpréter comme un propos répété, étant donné qu'elle est introduite par un présent I (*pꜛ wr hr dd*), et non par un perfectif. Il se peut qu'au moment où les deux chefs des archers font leur rapport, ils soient toujours assaillis par des demandes répétées du supérieur.

m idnw my n tkw i.dī sn n.n m sš
hr.f n.n
hr.w <hr> h3b n.i
dī<.i> st n.tn m sš n mš.t r-mitt-n p3 h3b.tw r-dd : i.ir st

« le chef des archers A et le chef des archers B m'ont écrit que le supérieur leur dit de fournir un décompte des gens. Alors, comme ils lui disaient de leur lire les noms conformément à sa liste afin de les amener, 'je ne vous les lirai pas ; donnez-les ! c'est le lieutenant My des Tjekou qui nous les a donnés par écrit', voilà ce qu'il leur dit. Et voilà ce qu'ils disent en m'écrivant à moi. Je vous les ai effectivement donnés par écrit conformément à ce qu'On (m')a écrit de faire. » (pAnastasi V, 26,1)

XIX^e dyn.

Enfin, il faut probablement interpréter de la même manière le passage ci-dessous, extrait d'une lettre provenant du corpus des *Late Ramesside Letters* :

(48) *r-nty di p3y.k it in.tw n.i š'.t*
r-dd : imy t3y.w st n.k
iw.f h3b n.i
r-dd ir š'.t nb i.dī p3y.k sn in.tw n.i, rn.k r.w
hr.f
imy iry w' im t3y st n.f
hr.f

« ton père m'a fait porter une lettre en (me) disant de te la faire porter et il m'a écrit pour (me) dire que toutes les lettres que ton frère m'a fait porter, ton nom est dessus. Voilà ce qu'il prétend. 'Que quelqu'un là-bas s'arrange pour les lui porter', voilà ce qu'il dit » (pBN 196 III, v^o 4)

fin XX^e dyn.

C'est ici qu'il faut placer une tournure bien connue, qui sert à créer une distance fictionnelle pour introduire un récit :

(49) *ir mntf hr.tw sn 2 n w' mw.t n w' it*
 « on raconte qu'il était (litt. 'quant à lui, à ce qu'on dit') deux frères d'un même père et d'une même mère. » (*Deux Frères*, 1,1)²²
 XIX^e dyn.

²² Même tournure dans l'ouverture du *Conte du Prédestiné*.

2.3.2. Présentation du discours d'un tiers, le rapporteur émet des doutes sur les propos rapportés

Dans le premier exemple, la contradiction entre les deux sources d'information est manifeste. Le locuteur oppose un discours *qui a* lui-même tenu, et que, forcément, il assume (*in.î*) à des faits connus par une autre source (*hr.s*) :

- (50) *îw.î hr đd n.f*
ih p3 hr 72 1/2 n it
in.î n.f
hr îw hr 80
hr.s m t3y.f š'.t

« et je lui dis : 'c'est quoi ces 72 ½ sacs de grains', ainsi lui dis-je, 'alors que c'est 80 sacs', du moins c'est ce que dit la lettre. » (pGenève D 191, 15)²³

fin XX^e dyn.

Dans l'exemple suivant, le fait que la proposition introduisant le discours (*r-ntt sw hr đd*) soit immédiatement suivie de *hr.tw* incite à penser que les propos tenus sont rapportés avec une certaine mise à distance. À cela s'ajoute la possibilité que le propos ait été tenu de manière répétée, comme le suggère l'emploi du présent I (cf. *supra*, 2.2.2.)

- (51) [] *r-ntt sw hr đd, hr.tw,*
š'.î r [] m mkt

« il dit, à ce qu'on dit, qu'il va se tenir [] à Mégiddo. » (Annales de Thoutmosis III = *Urk. IV*, 649, 11-12)

XVIII^e dyn.

Dans l'exemple suivant, le locuteur met dans un premier temps en doute les propos qui lui sont tenus, pour en reconnaître finalement le bien-fondé après une enquête personnelle :

- (52) *hn'-hd r-nty : îry n3 imy-r' snw.ty ttt m-dî.î hr n3 it (...)*
r-đd st bîn
bn š3w p3 b3k n pr-š3 'w,s
hr.w
îw.î hr šmt r-đd ptr.î st
îw.î hr gm.t.w

²³ Le même document contient d'autres exemples (v° 16-18).

iw bn nfr iwn3 m m3't

« les directeurs du Double grenier se sont disputés avec moi au sujet des céréales (...) disant qu'elles sont mauvaises, que ce n'est pas digne du travail pour Pharaon, vsf. C'est ce qu'ils prétendent. Alors je suis allé pour les voir et j'ai constaté qu'elles n'étaient vraiment pas bonnes du tout. » (pSallier IV, v° 9,4)

XIX^e dyn.

L'exemple suivant, tiré du bulletin de Qadech, va dans le même sens. Les propos tenus par l'entourage de Pharaon l'ont été à plusieurs reprises (*m-mn.t*) et se sont révélés erronés, comme on l'apprend dans la suite de l'extrait. On notera ici la réplique du roi, introduite par *hr ptr*, ce qui implique un très fort contraste avec ce qui précède²⁴. Les nouvelles informations recueillies par Ramsès II viennent de deux éclaireurs hittites. Leur rapport est également clôturé par *hr* (*hr.tw*). La présentation des événements montre ainsi fort bien dans quelle état d'incertitude se trouve le roi aux prises avec des récits contradictoires :

(53) *p3 ht3 m p3 t3 n hrb*
sw w'r r-h3.t hm.f dr sdm.fr-dd mk twt iw
hr.sn hr dd n hm.f m-mn.t
hr ptr ir.i sdm m t3y wnw.t m-di h3pwt3 2 n ht3 r-dd
p3 ht3 iw hn' h3s.wt 'š3.t hn'.f m rmt htr mi 'š3 š'y
st 'h'.w h3 qdš t3 is.t hr.tw
iw bw rh3 n3 imy-r h3s.wt hn' n3 wr.w nty n3 nty p3 t3 n pr-'3 'w,s r-
ht.sn dd n.n
st iw

« 'le Khatti est dans le pays d'Alep. Il a fui au-devant de SM quand il a entendu que c'est toi qui était venu', voilà ce qu'ils disaient à SM chaque jour. Mais voilà, je viens d'apprendre à l'instant par deux éclaireurs de Khatti que le Khatti est venu avec de nombreux pays étrangers avec lui : des hommes, des chars aussi abondants que le sable. Ils se tiennent derrière Qadech la Vieille, voilà ce qu'on dit et cela alors que les gouverneurs des pays étrangers et les chefs ne pouvaient pas nous dire qu'ils étaient venus. » (Qadech, *Bulletin*, § 59)

déb. XIX^e dyn.

Dans le texte suivant, le locuteur ne conteste pas l'existence des propos, qui lui ont été tenus directement, mais tient à en relativiser la portée, à en contester la validité. On notera aussi que les reproches

²⁴ En néo-égyptien de la pratique de la XX^e dyn., la particule *y3* aurait été employée.

formulés le sont parfois de manière répétée, comme le montre l'emploi de *m-mn.t*²⁵.

54 : *hn'-dd iw.i rdi.t in.tw n.t n3 it*
mtw.t di.t shm.tw.w n.i
mtw.t di.t bd.t hr.sn
mtw.t ir.w n.i m 'qw
p3-wn twi hr tttt hn' mr-m3'.t
 "h3'<.i> tw r-bnr"
hr.f min3
iw.f hr tttt m-di t3y.i mw.t hr nd-hrt it n t
hr bw ir t3y.t mw.t ir.t n.t nkt
hr.f n.i hr dd
hr wn m-di.<t> sn.w
hr bw ir.w nw r.t
hr.f
iw.f hr nrh m-di.i m-mnt
hr ptr p3 i.ir.t r.i m-š3' m-dr hms.(i) dy
iw rmt nb hr f3 t hnq.t rmw.w m-mn.t <n> n3y.sn rmt
m k3-dd
iw.t dd nkt
iw.t h3y r km.t

« je vais te faire porter les grains et tu me les feras moudre, tu y ajouteras de l'épeautre et tu m'en feras des pains, car je me dispute avec M. 'Je vais te répudier', voilà ce qu'il dit/prétend, car il se dispute avec ma mère, posant des questions sur le grain pour le pain ; 'car ta mère ne fait rien pour toi', voilà ce qu'il me dit/prétend, ajoutant 'pourtant tu as des frères, mais ils ne veillent pas sur toi', voilà ce qu'il dit/prétend et il se querelle avec moi tous les jours ; 'et puis regarde un peu ce que tu as fait contre moi depuis que je me suis installé ici, alors que tout le monde apporte du pain, de la bière, et des poissons chaque jour (pour) leurs gens. En bref²⁶, si tu dis quelque chose, tu descendras dans le Pays noir. » (oPrague 1826,5)

fin XIX^e dyn.²⁷

C'est probablement dans cette catégorie qu'il faut ranger une série de questions contenues dans les *Tomb Robberies*. Ces questions s'ouvrent

²⁵ Dans sa traduction, WENTE, *Letters*, n° 200, privilégie l'aspect itératif « *he keeps telling* ».

²⁶ Sur *m-k3-dd*, WINAND & GOHY, « Papyrus magique Harris », n. 75.

²⁷ Sur la date du texte, voir WINAND, « CR de Schenkel, *Einführung* », p. 200-201.

par *iḥ ḥr.k* suivi d'un SN, très rarement introduit par *r*²⁸. Quelquefois, la question se borne à *iḥ ḥr.k*. Il me semble que *ḥr.k* doit être compris, non pas comme un tour prépositionnel, mais plutôt comme le marqueur de discours étudié ici. En l'employant, l'interrogateur qui — il ne faut pas l'oublier — s'adresse à des voleurs, met une distance entre la déclaration qui sera faite et la vérité. Il me semble qu'une traduction possible pourrait être « d'après toi, selon toi » :

(55) *iḥ Ø ḥr.k t3 md.t n n3 sw.t i.ph.k irm n3 rmt*

« c'est quoi, selon toi, cette affaire des places que tu as atteintes avec les gens ? » (pBM 10052, r° 7,11)

fin XX^e dyn.

(56) *iḥ Ø ḥr.k*

« c'est quoi, dirais-tu (selon toi) ? » (pBM 10052, r° 10,17)

fin XX^e dyn.

(57) *iḥ Ø ḥr.k r n3 ḥmty i.in.k <m> p3 qri n p3 sb3 ḥmty n t3 wm.t m inr 3bw*

« c'est quoi, selon toi, à propos du cuivre que tu as emporté du verrou de la porte supérieure du portail en pierre d'Éléphantine ? » (pBM 10053, v° 2,15)

fin XX^e dyn.

Un exemple dans un type de document différent. On demande leur avis à plusieurs sur des propos qui ont été tenus. Et la véracité des propos est alors confirmée :

(58) *iḥ ḥr.tn t3 md.t i.dd it-ntr imn-ḥ' p3y.tn it*

in m3'.t m p3y 9 b3k i.dd.f (...)

ḡd.w m r3 w'

m3'.tw p3y.n it

« 'c'est quoi, selon vous, cette affaire que le père du dieu A., votre père, a dite ? Est-ce la vérité à propos de ces 9 serviteurs dont il a dit : '... ?' ; ils dirent d'une seule voix : 'notre père a raison'. » (pTurin 2021 + Genève D.409, r°3,6)

fin XX^e dyn.

²⁸ Je comprends la construction comme une prédication substantivale à sujet zéro : A Ø « c'est A » ; cf. WINAND, « Prédication non verbale », p. 80-81. Le SN qui suit est une apposition au sujet zéro. Dans certains cas, assez rares, l'apposition a été réinterprétée en groupe prépositionnel. Sur ce type de formule dans les *Tomb Robberies*, voir WINAND, « Words of Thieves ».

L'exemple suivant est d'interprétation délicate. Le locuteur rapporte des propos qu'il a manifestement entendus au palais. Comme on peut deviner qu'il s'agit de bruits d'antichambre, il est très probable que ces propos étaient tenus avec insistance. Cela posé, il est possible que le locuteur souhaite aussi laisser planer quelque doute sur la véracité de ce qu'il a entendu ; les bruits deviendraient alors des on-dits.

- (59) *p3 mr pr-hd.wy dd.f*
hr.tw mi-n3 m pr-3 'w,s
swd n.k š3' m nhn r ns.wt-t3.wy

« le directeur du Double trésor dit : voilà ce qu'on dit au Palais: On t'a légué depuis El-Kab jusqu'à Napata ? » (Tombe de Houy, pl. VI)

fin XVIII^e dyn.

Enfin, exceptionnellement, la distance que le locuteur prend vis-à-vis de propos rapportés peut également concerner des propos qui seraient hypothétiquement tenus dans le futur, comme dans cet extrait d'une inscription de Redesieh qui rappelle par le ton un texte bien plus ancien, l'inscription de Semnah de Sésostri III²⁹ :


- (60) *hr ir nsw nb nty r hpr*
shnn.tj.fj shr.w.i nb
hn' ntf dd
t3.w r-h.t.i ink
st mi wn.sn
hr.f
zp qsn hr ib ntr.w

« tout roi qui viendra et qui renverserait mes plans et qui dirait : 'Les pays sont sous ma férule, à moi ; ils sont comme ils ont toujours été', ainsi dirait-il. C'est un acte pénible au cœur des dieux. » (Redesieh, 11-12 = KR I, 69,1-3)

XIX^e dyn.


2.3.3. Présentation du discours d'un tiers, le rapporteur conteste la véracité des propos rapportés

Notre premier exemple est emblématique. Il s'agit d'un litige entre deux personnes pour l'occupation d'une chapelle funéraire. Le plaignant accuse son opposant d'avoir manipulé l'oracle d'Amenhotep. Les

²⁹ stBerlin 14753 

propos que le dieu aurait tenus sont donc rapportés par *hr.f*, avant que les vrais propos, bien sûr aux yeux du locuteur, ne soient produits et gratifiés d'un *i.n.f* :


(61) *hr ptr bw ir rmt-ís.t 3 s3 B di.t rh<.i> hms im.f*
r-dd m p3 ntr i.dd n.i
pš sw irm.{k}<f> hr.f
iw bwpw.f qd im.f irm.i
 [] p3y.f trš nty [] pš *i.n.f (hr) dd n p3 ntr*

iw.f (hr) dd
imy p3 hn n qnn3 p3y.f nb 'n
iw.f m-di.f m shn n pr-'3 'w,s
iw bn ir rmt nb pš.f i.n.f (hr) dd m p3 ntr 

« car l'homme d'équipe A, fils de B, ne permet pas que je puisse m'y installer, disant : 'c'est le dieu qui m'a dit de le partager avec lui', c'est du moins ce qu'il dit, et cela alors qu'il n'y a rien construit avec moi. [] sa pièce de maison qui [] partagé, ainsi a-t-il dit en parlant au dieu ; et il (le dieu) a dit : 'que l'on rende la chapelle à Qenna son propriétaire, car elle lui appartient en vertu d'une commission de Pharaon, vsf, et que personne ne la partagera', voilà ce qu'il a dit, le dieu. » (oBM 5625, r° 7)

mil. XX^e dyn.

L'exemple suivant va peut-être dans le même sens. Le texte fait état d'une double consultation oraculaire, à propos de la dévolution de biens³⁰. L'extrait ci-dessous reproduit le résultat de la première consultation. Lors de la seconde consultation, la décision de la première consultation est amendée de manière à faire profiter de la succession l'ensemble des héritiers. Par conséquent, la clôture du premier texte, marquée par *hr.f* peut s'interpréter comme une simple mise à distance, puisque la lecture du texte est faite par un tiers. Mais, étant donné qu'il fut procédé à ~~une~~ second tirage, cela implique que le premier tirage était contesté ou mis en doute, ce que pourrait laisser entendre l'emploi de *hr.f*, en lieu et place de *i.n.f* :

(62) *iw.f hr dd*
ir db.t nb i.dg3.i iw.w n nb-imn p3y.i šri hr.f 

« Il a déclaré : 'toute brique que j'ai placée, elle sera pour Nebamon, mon fils', voilà ce qu'il aurait dit. » (oGardiner 103, r° 4)

³⁰ Voir KRUCHTEN, *Amenhotep du Village*.

déb. XX^e dyn.

Notre cas suivant est le pBankes I, une affaire assez ténébreuse, pour reprendre les mots de R. Navailles et Fr. Neveu³¹. Dans cette longue lettre, le locuteur commence par faire un rappel historique des faits. Les propos qui ont été tenus alors sont rapportés par *i.n.f*, comme attendu. Dans la seconde partie de la lettre, qui s'occupe du litige en cours, le locuteur recourt une fois à *hr.f* pour rapporter des propos tenus par des gens qui clament que la servante pour la possession de laquelle on se dispute est en réalité leur sœur. Le locuteur manifestement ne veut pas souscrire à cette revendication et charge son correspondant de tirer l'affaire au clair. L'opposition entre *i.n.f* et *hr.f* pour rapporter des faits sis dans le passé est donc bien ici une affaire de modalité : les propos assurés ou, à tout le moins, assumés par le locuteur sont clôturés par *i.n.f*, les propos avec lesquels le locuteur met de la distance sont clôturés par *hr.f*³² :

(63) *r-dd i.ir.tw iy.t iw.tw hr iꜣ tꜣy.i bꜣk.t*

iw.i m-hnw pꜣ-sbty-n-mw.t

iw.w [] rmt

r-dd tꜣy.n sn.t

hr.w r.s

« c'est quand j'étais à l'intérieur du Rempart-de-Mout qu'on est venu et qu'on a pris ma servante, et ils [] gens, disant : 'c'est notre sœur', voilà ce qu'ils prétendent à son sujet. » (pBankes I, 16)

mil. XX^e dyn.

Dans l'exemple suivant, la phrase *m ir sdm sn* « ne les écoute pas » indique clairement que le locuteur ne souscrit pas aux propos qu'il rapporte. On notera également la présence du marqueur *kꜣ.k n.sn* pour clôturer une instruction :

(64) *ptr nꜣ md.wt i.dd.t n.k r nꜣ hmwtꜣ iny.t m-di A*

ptr nꜣ hmtꜣ.w n sm iw

r-dd : ir nꜣ hmtꜣ ns-sw sm

bn ns-sw pꜣ hr

³¹ Voir EDWARDS, « Bankes Papyri I and II », p. 128-33 ; NAVAILLES & NEVEU, « P. Bankes I », p. 51-60 ; WENTE, *Letters*, n° 154.

³² Pas de différence de traduction entre *i.n.f* et *hr.f* dans NAVAILLES et NEVEU, « P. Bankes I », p. 52-53, qui se contentent de noter que *hr.w r.s* « n'est rien d'autre que la formule classique de clôture du discours ». WENTE, *ibid.*, rend *hr.w r.s* par un progressif (« *so they were saying regarding her* »), ce qui est possible, mais reste en-deçà de ce qui est impliqué.

imy in.tw n3 hmty n sm

hr.sn

in.sn nhy hmty

r-dd imy f3.tw.w im.sn

m ir sdm sn

imy in.tw n3 dmty f3.sn

k3.k n.sn

« Considère les propos qui t'ont été tenus à propos des quantités de cuivre qui ont été amenées de chez A. Tout d'abord, les forgerons du prêtre-sem sont venus avec ces mots : 'ces quantités de cuivre, elles appartiennent au prêtre-sem ; elles n'appartiennent pas à la Tombe. Fais porter ces quantités de cuivre au prêtre-sem !' Voilà ce qu'ils prétendent. Ils ont emporté du cuivre, disant : 'que l'on en prélève de là !' Ne les écoutent pas ! Qu'on ramène les quantités de cuivre qu'ils ont fait porter ! Voilà ce que tu leur diras. » (oBerlin P 11239, 4)

déb. XIX^e dyn.

L'extrait suivant provient une nouvelle fois de la très longue requête qui forme une partie importante du pAnastasi VI. Après les déboires qu'il a déjà subis, le requérant est évidemment bien placé pour mettre en doute les propos qui lui sont tenus. Le second extrait du même papyrus va dans le même sens. L'ajout de la circonstance *m-s3 t3y.f bi.t bin.t* pour expliquer les propos tenus ne fait que renforcer l'attitude du locuteur

(65) *iw it3.f k.t iw3y.t 2 hr.i r-dd*
bwpw.f h3' t3 wpw.t n p3 mr pr-hd
mtw.f iy.t r 'h' r-h3.t.i
hr.f

« après m'avoir enlevé deux remplaçantes en disant qu'il n'avait pas délaissé la mission du directeur du trésor et qu'il viendrait pour me confronter, c'est ce qu'il prétend. » (pAnastasi VI, 19)

XIX^e dyn.

(66) *i.ir.i {hr} tm šsp.w [] t3y w' sš šri n pr-hd*
f hr dd r p3 hry s3w sš.w n pr-hd n pr-'3 'w,s m-s3 t3y.f bi.t bin.t

« '[c'est à cause] d'un homme, un petit scribe du trésor que je ne les ai pas reçus', voilà ce qu'il dit / aurait dit à l'encontre du chef gardien des écritures du trésor de pharaon, vsf, en raison de son mauvais caractère. » (pAnastasi VI, 37)³³

XIX^e dyn.

³³ Voir encore pAnastasi VI, 88.

Dans l'affaire de Paneb, sur laquelle il nous faut revenir, le plaignant met systématiquement en doute les faits et gestes, ainsi que les propos du chef d'équipe. Dans le second exemple, on remarquera l'emploi du conjonctif dans une narration pour introduire le discours en lieu et place du séquentiel³⁴. On y reviendra.

(67) *r-dd* *pn'.i inr m-sw3 n t3 s.t pr-'3 'w,s*
hr.f

« serment en ces termes 'je ne retournerai pas une pierre dans le voisinage de la place de Pharaon, vsf', voilà ce qu'il aurait dit. » (pBM 10055, r° 1,16)

fin XIX^e dyn.

(68) *mtw.f dd*
nk p3-nb 'nh.t twy, iw.s m hm.t n rmt-is.t qn-n3
nk.f 'nh.t hnr, iw.s m-di B
nk.f 'nh.t hnr, iw.s m-di C
pw3 m p3y.f šri

« et il aurait dit: 'Paneb a couché avec la femme T, qui est l'épouse de l'homme d'équipe Q ; il a couché avec la femme H, quand elle était avec B ; il a couché avec la femme H, quand elle était avec C'. Voici ce que prétend son fils. » (pBM 10055, r° 2,3)

fin XIX^e dyn.

Dans l'exemple suivant, les propos tenus par A sont soulignés à trois reprises par *hr.f*, ce qui montre l'exaspération du locuteur. La seconde partie du texte, celle qui commence par *iḥ pw* ... montre que le locuteur n'accorde pas de crédit aux explications qui lui sont fournies.

(69) *hn'-dd ptr mdw.(i) m-di A <hr> t3 iḥ.t*
hr.f min3
iry.(i) iḥ <m> t3y k.t nty m-di. {n}i
hr di.k n.i t3 k.t
hr.f
mk bw di.k n.i w' mndm m-r-pw w' rdy rd.wy.i
hr.f
m-mitt w' tm3 hr []
iḥ pw n(3) nty twk hr ir.w
mtw.k di p3 mw []y n-h3.t
mtw.k di.t hn.f <r> wh3 t3 iḥ.t

³⁴ D'une manière générale, voir WINAND, « À la croisée du temps ».

is bn twi rh.twi pꜣ nty tꜣ ih.t im
i.ir.i tm šm.t <r> in.t.s r sdm pꜣ dd.k

« J'ai eu une discussion avec A au sujet de la vache. Voilà ce qu'il prétend : 'Que dois-je faire avec cette autre qui est chez moi ? Car tu m'as donné l'autre'. Il prétend : 'tu ne m'as pas donné un panier, ni de ? pour les pieds'. Il dit : 'pas plus qu'une natte de dessous []'. C'est quoi ces choses que tu es en train de faire ? Donne plutôt l'eau [] à Hat et dépêche-le rechercher la vache ! Est-ce que je ne sais pas où est la vache ? Si je ne suis pas venu la rechercher, c'est pour écouter ce que tu avais à dire. » (oLeipzig 16, r^o,4)

fin XIX^e dyn.

Dans l'exemple suivant, le locuteur rapporte des propos que manifestement il ne partage pas :

(70) *hr.f minꜣ m nb-ımn hr dd n tꜣ is.t*
nn wn m-di.sn it
ih-iry.tn nbnb.tn
mtw.tn tm mwt
hr.f hr dd hr nꜣ-n rmt hr whꜣ md.wt
ptr di(i) 'm.tn

« voici ce que déclare Nebamon en s'adressant à l'équipe : 'vous (ils) n'ont plus de grains. Prenez soin de vous-mêmes, ne vous laissez pas mourir', voilà ce qu'il dit devant les gens en cherchant la polémique. Voilà, (je) vous ai informés. » (oQurna 633, 5)

XIX^e dyn.

Enfin, il faut sans doute ranger dans cette catégorie l'oBerlin 10629, qui contient un appel à l'oracle d'Amenhotep I^{er}. Il s'agit d'un litige entre une mère et sa fille à propos de biens matériels. C'est la fille qui consulte l'oracle ; l'ostracon consiste presque tout entier dans le rapport des griefs dénoncés par la mère. Le texte se termine par la clôture *hr.s n.i m tꜣy.i mw.t*, qui montre que la fille prend de sérieuses distances avec les propos de sa mère³⁵.

(71) *mı n.i pꜣy.i nb*
tꜣy.i mw.t hr di.t(i) r tttt irm nꜣy.i snw r-dd :
 (discours de la mère)
hr.s n.i m tꜣy.i mw.t




³⁵ ČERNÝ, « Culte d'Amenophis I^{er} », p. 177, comprend tout autrement : « et elles sont à moi comme à ma mère. »

« Viens à moi mon maître ! Ma mère me met en conflit avec mes frères en disant : (discours de la mère). Voilà ce qu'elle me dit, ma mère. » (oBerlin 10629)

2.4. *hr.f* comme instrument stylistique

Dans ce groupe, l'emploi de *hr.f* est clairement polyphonique, jouant sur plusieurs des registres qui ont été identifiés précédemment. Le locuteur s'en sert pour nuancer finement son propos, pour s'adresser aussi parfois, dans les œuvres de fiction, directement au lecteur par delà son interlocuteur direct.

Dans le premier exemple, le narrateur rapporte la ruse mise au point par Isis pour confondre Seth. Elle lui raconte une histoire fabriquée de toutes pièces ; la présence de *hr.f*, au lieu de *i.n.f*, est une indication que le narrateur donne au lecteur par delà le destinataire du discours qu'est Seth, que ce discours ne correspond pas à la réalité. Il est très difficile de rendre cette intention en français. Le mieux serait d'opter pour une tournure comme « voilà ce qu'il aurait dit », mais une telle distance n'existe pas dans la bouche d'Isis ; elle n'est qu'un lien entre le narrateur et le lecteur :



(72) *hr-ir w' rmt ddr iy*
iw' f hms m pzy.i ihzy
 *minz hr dd n pzy.i sri*
iw.i qnqn.k
mtw.i nhm nz izw.t n pzy.k it
 *mtw.i hz'.k r-bnr*
 *hr dd n.f*

« et quand un étranger vint, il s'installa dans mon étable. Voilà ce qu'il a dit à mon fils : 'je vais te rosser, et je prendrai la charge de ton père, et je te chasserai'. Voilà ce qu'il lui a dit. » (*Horus et Seth*, 6,10-11)


mil. XX^e dyn.

Un peu plus loin dans le texte, Seth fait part de sa déconvenue. Il rapporte le discours d'Isis de la manière suivante :

(73) *iw.s hr dd n.i*
 (...) *hr ir m-ht hrw qnw swz hr nn*
wn.in pz qzi hr dd n pzy.i sri
iw.i qnqn.k
mtw.i nhm nz izw.t n pzy.k it

 *mḫy.w ḥpr m-dī.ī*
 *ḥr ḏd n pꜣy.ī šri*

 *in.s n.ī*


«  après plusieurs jours, le vagabond dit à mon fils : ‘je vais te rosser, et je prendrai les fonctions de ton père, elles deviendront miennes’, voilà ce qu’il a dit à mon fils. C’est ainsi qu’elle m’a parlé. » (*Horus et Seth*, 7,4-7)


mil. XX^e dyn.


On notera ici tout d’abord que Seth introduit le discours du vagabond par la tournure *wn.ī.n.f ḥr ḏd*, alors que dans la version d’Isis, on trouve *ḥr.f minꜣ ḥr ḏd*. Seth conserve néanmoins la tournure *ḥr.f ḥr ḏd* pour fermer le discours du vagabond. Il clôt alors le discours d’Isis, dont il a été le témoin direct, par *in.s*.

Dans la *Prise de Joppé*, la ruse de Djéhouty rapportée par *ḥr.f* est à nouveau signalée au lecteur par un clin d’œil : le narrateur emploie, en effet, *ḥr.f* pour introduire les soi-disant instructions du prince de Joppé, ce qui peut aussi se comprendre au premier degré pour le conducteur de char puisqu’il n’entend pas directement les paroles de son maître. Le discours se termine par la marque de clôture *kꜣ.<k> n.s* :

(74) *īw.tw ḥr pr r ḏd n pꜣ kꜣn n pꜣ ḥrw n ypw*

 *m pꜣy.k nb*

 *ī.šm ḏd n tꜣy.k ḥnw.t (...)*

 *kꜣ.<k> n.s r pꜣy 200 n thbst ...*

« et on sortit dire au conducteur de char du rebelle de Joppé : ‘voilà ce que dit ton maître : ‘Va dire à ta maîtresse ...’ voilà ce que tu lui diras à propos de ces 200 jarres. » (*LES* 84,3-5)

fin XVIII^e – déb. XIX^e dyn.


L’exemple suivant provient d’une lettre bien connue dans le corpus des *Late Ramesside Letters*. L’emploi de *ḥr* pour clôturer les propos rapportés par la rumeur (*ḥr.w*) doivent d’abord s’interpréter comme des propos récurrents, mais il s’y glisse également un certain humour, ainsi que le souligne la phrase suivante (« est-ce vraiment tout ce que tu as appris ... »).

(75) *twk m tꜣ sm n tꜣ ḥm.t kꜣmn wꜣ ir.t wn m pꜣ pr n wꜣ rmꜣ m 20 n rnp.t*

īw.f ḥr gm k.t

īw.f ḏd n.s

īw.ī ḥꜣꜣ.t

yꜣ twꜣ kꜣmn wꜣ ir.t ḥr.w 

iw.s dd n.f

in p3 'm i.ir.k p3y m t3y 20 n rnp.t i.ir.i m p3y.k pr ?

« ‘tu es dans la situation de la femme qui est borgne d’un œil et qui était dans la maison d’un homme depuis 20 ans quand ce dernier en trouve une autre et lui dit : ‘je vais te répudier, car tu es borgne d’un œil’, voilà ce qu’on dirait ; et elle lui dit : ‘est-ce tout ce que tu as appris durant ces 20 années que j’ai passées dans ta maison?’ » (pBN 198 II, 9)

fin XX^e dyn.

Dans le *Conte d’Ounamon*, les propos du prince de Byblos sont à deux reprises clôturés par *hr.f*. On pourrait imaginer que cette marque de clôture a été utilisée pour indiquer que les propos n’ont pas été tenus directement devant Ounamon, mais qu’ils lui sont rapportés par un intermédiaire. Cela posé, pour le premier extrait, il n’est pas impossible que *hr.f* indique aussi, pour le lecteur, une certaine réserve que laisse poindre l’auteur. En effet, immédiatement après, en 1,44, Ounamon demande au messager s’il n’y a pas de la part du prince quelque duplicité à lui demander de rester alors que, jusque-là, il n’avait eu de cesse de vouloir lui faire quitter son port. La seconde intervention du prince, destinée cette fois au capitaine du vaisseau, est la réplique exacte de la première. S’il ne s’agit pas d’une répétition mécanique, on pourrait à nouveau y voir la marque d’une certaine méfiance d’Ounamon devant un discours dont il ne peut contrôler la véracité.

(76) *iw p3 mr mr iy.t n.i r-dd*

smn tw š3' dw3 hr.f m p3 wr

« alors le directeur du port vint me dire : ‘reste jusqu’à demain’, c’est ce que dit le prince. » (*Ounamon*, 1,43)

XXI^e dyn.

(77) *iw.f dd.fn p3 wr*

iw p3 wr h3b n p3 hry-mnš n p3 br r-dd

smn tw š3' dw3w hr.f m p3 wr

« et il le dit au prince, et le prince manda au capitaine de navire de rester jusqu’à demain, c’est ce qu’il aurait dit. » (*Ounamon*, 1,46)

XXI^e dyn.

3. CONCLUSIONS

Les exemples produits ont permis de se faire une idée assez précise des emplois de *hr.f*. Première conclusion, qui s’impose comme une

évidence : *hr.f* n'est pas lié à une sphère temporelle. On le trouve, rarement il est vrai, dans un contexte futur, au présent immédiat, au présent général, et au passé. Il s'oppose en cela à *i.n.f* et *kꜣ.f*, lesquels semblent bien confinés à une aire temporelle : passé pour *i.n.f*, futur pour *kꜣ.f*. On comprend bien dès lors les raisons qui ont poussé, par souci de parallélisme, à restreindre *hr.f* à l'aire du présent.

Les emplois de *hr.f* me semblent pouvoir être rangés en deux grandes catégories, qui reflètent deux parcours sémantiques distincts.

Tout d'abord, il faut traiter des cas où *hr.f* rapporte des propos ayant une validité générale, atemporelle (§ 2.1), ainsi que des propos délimités dans le temps, mais faisant l'objet de déclarations répétées (§ 2.2). Dans le premier cas de figure, *hr.f* en vient facilement à conférer aux propos rapportés une valeur de contingence, de nécessité, d'obligation. Dans cet emploi, *hr* reçoit souvent un sujet neutre ou un sujet à référent non spécifique (-*sn/-w*), et le destinataire est généralement non précisé. On aura sans peine reconnu ici un ensemble de traits qui caractérisent l'ancienne forme *sḏm.hr.f*, et, pour le néo-égyptien, la forme *hr-sḏm.f*. Dans un des exemples (exemple 13), *hr.f* clôturé un discours, l'énoncé d'une loi, qui s'ouvre sur la forme *hr i.di.tw*, c'est-à-dire, peut-être, sur le correspondant emphatique de *hr-sḏm.f*³⁶.

En égyptien classique, la forme *sḏm.hr.f* et son corrolaire *hr.f sḏm.f* sont bien connus pour exprimer un propos contingent, c'est-à-dire un propos qui se présente comme la suite nécessaire d'une prémisse quelconque³⁷. Cette dernière peut se fonder sur une loi scientifique, sur une donnée d'expérience, sur une habitude ou sur une norme. En néo-égyptien, il n'existe plus que la forme, désormais grammaticalisée, *hr-sḏm.f*. Cette forme a conservé une partie des traits sémantiques hérités de l'égyptien classique, mais elle a perdu le trait de séquentialité. La forme fonctionne désormais comme une forme autonome, au même titre que le Présent I, auquel il s'oppose dans le champ de l'inaccompli. Par un curieux retour des choses, la forme marquée de l'inaccompli en Égyptien II ne sera plus le progressif, mais l'inaccompli général. La situation n'est pas complètement cristallisée en néo-égyptien, où la forme *sḏm.hr.f* demeure optionnelle³⁸. Quant à la construction *twi ḥ'.kwi hr sḏm*, qui sert à rendre le progressif, elle ne fait pas partie du

³⁶ CASSONNET, *Études*, exemple 96, préfère interpréter *hr* comme la particule de cohérence transphrastique, ce qui est également possible.

³⁷ Sur la forme *sḏm.hr.f* et les formes assimilées, voir VERNUS, *Future at Issue*, chap. 4. Voir aussi POLIS, « Formes "contingentes" ».

³⁸ Voir NEVEU, *Particule hr*.

système d'oppositions grammaticalisé du néo-égyptien : son emploi restera toujours optionnel³⁹.

inaccompli	
général	progressif
<i>twi hr sdm</i>	
<i>[hr-sdm.f]</i>	<i>[twi 'h'.kwi hr sdm]</i>
<i>bw ir.f sdm</i>	<i>bn twi hr sdm</i>

Distribution des formes de l'inaccompli en néo-égyptien.

D'un propos à valeur générale, *hr.f* a pu ensuite servir à rapporter un propos récurrent ou, à tout le moins, un propos répété. On admettra facilement que la frontière entre les deux domaines est assez mince. Et pourtant, cette extension du sens de *hr.f* semble être une innovation du néo-égyptien. On la retrouve dans cet emploi dans des énoncés sis dans le présent, mais également, et cela aussi constitue une nouveauté, dans la narration⁴⁰.

Une fois entré dans l'instance de la narration, *hr.f* va contribuer à former un nouveau système d'oppositions, très original. Il y a quelque temps déjà, j'ai consacré une étude aux emplois du conjonctif dans la narration⁴¹. Je repérais pour le conjonctif deux fonctions essentielles : dans le domaine aspectuel, un effet de factorisation du procès, et dans le domaine de la modalité, une prise de distance par rapport aux faits, ce que j'avais appelé la fonction médiaphorique du conjonctif. Dans cette étude, j'avais opposé le conjonctif au séquentiel *iw.f hr (tm) sdm*. Dans le système narratif néo-égyptien, le séquentiel apparaît comme la forme non marquée. De loin la plus fréquente, elle exprime les valeurs cardinales du procès en mode narratif : unicité du procès rapporté, séquentialité des procès suivant un ordre chrono-logique, véracité assumée par le narrateur des procès narrés. L'introduction du conjonctif dans le système narratif sert à exprimer des procès qui sortent du cadre narratif prototypique : multiplicité d'un procès, indifférence à la séquentialité, distance du narrateur par rapport au procès rapporté, ce qui peut se traduire par un refus d'assumer le procès (le procès est probable, mais il n'est pas garanti), par un doute, qui peut aller jusqu'à

³⁹ Voir WINAND, *Temps et aspect*, p. 281, 311-12.

⁴⁰ Les quelques rares exemples de constructions impliquant le morphème *hr.f* dans une narration dans des textes en égyptien classique (*dd.hr.f*, *wn.hr.f hr sdm*) ne semblent pas antérieurs à la XVIII^e dyn. : voir VERNUS, *Future at Issue*, exemples 154-155.

⁴¹ WINAND, « À la croisée du temps ».

la dénégation, à propos de l'existence du propos ou du contenu du propos rapporté.

Le système narratif du néo-égyptien complète cette opposition dans le système des marqueurs de clôture du discours. *i.n.f* et *hr.f* se comportent, en effet, sur le plan aspectuel et sur le plan de la modalité comme, respectivement, le séquentiel et le conjonctif. À ceci près que *hr.f* est d'un emploi bien plus fréquent que le conjonctif pour des raisons évidentes, puisqu'il n'est pas lié à la séquentialité.

Dans son emploi médiaphorique, notamment, *hr.f* connaît une variété d'emplois assez étonnante qui en font un outil particulièrement subtil.

D'une manière générale, l'emploi médiaphorique de *hr.f* sert à créer une distance entre celui qui rapporte (ou à qui on rapporte) les propos et les propos eux-mêmes. Cette distance peut jouer sur deux plans :

- le premier plan concerne l'existence même du discours. Le locuteur peut valider ou infirmer l'existence du discours rapporté ;
- si le discours est validé, le locuteur peut alors porter un jugement sur son contenu : soit il cautionne le discours, soit il en relativise la portée. Dans ce dernier cas, on a alors affaire à un continuum, depuis le doute jusqu'à la dénégation.

L'emploi de *hr.f* médiaphorique est encore remarquable à un autre titre, que j'appellerai le plan de l'interlocution. Deux types d'interlocuteurs peuvent être visés :

- premier destinataire, l'interlocuteur. C'est le cas le plus fréquent. Le locuteur porte un jugement sur l'existence même du discours (premier plan), ou sur son contenu (second plan) à l'intention de son interlocuteur direct ;
- second destinataire, le lecteur. Dans certains cas, limité semble-t-il aux textes littéraires, la présence de *hr.f* dépasse l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur à l'intérieur du récit pour établir un dialogue direct entre l'auteur et le lecteur. Ainsi dans la *Prise de Joppé* ou dans *Horus et Seth* — et de manière moins tranchée dans *Ounamon* — la présence de *hr* crée une complicité entre l'auteur et son lecteur. En gros, l'intention de *hr.f* peut se résumer ainsi : « voilà ce que tel personnage de l'histoire a dit, mais vous, lecteur, comme moi, auteur, savons très bien que cela est faux. »

D'un point de vue diachronique, *hr.f* néo-égyptien doit sans doute être rapproché de l'expression *hrw.fj* attestée en moyen égyptien,

notamment dans le corpus épistolaire, où elle semble partager bien des traits du *hr.f* néo-égyptien. On la trouve en effet pour rapporter des propos, toujours à la 3^e pers., pouvant être sis dans le passé, et vis-à-vis desquels, le locuteur prend parfois quelque distance :

- (78) *h'c.n dd.n.sn : n sdm.n h.t nb.t, iw t3 h3s.t hr mwt m-' hqr, hrw.fj st*
 « et ils déclarèrent : ‘ nous n’avons rien entendu dire, si ce n’est que le plateau désertique est en train de mourir de faim’, voilà ce qu’ils ont dit. » (Semna Dispatches V, 4, x+ 10)
- (79) *ih tm.k d3 t3 r.f hrw.fj p3 snn*
 « puisses-tu ne rien entreprendre de fâcheux contre cela, voici ce que dit cette missive. » (pBM 10018, R^o, 10)

4. *HRTW* COMME UNITÉ LEXICALISÉE

Le marqueur de discours *hr*, avec sujet neutre *hr.tw*, s’est lexicalisé à la fin du NE. La plupart des exemples proviennent toutefois de la TPI. Sur le plan sémantique, *hrtw* renvoie toujours à une déclaration faite par une divinité, déclaration de nature généralement oraculaire dans les cas où la vérification peut être faite⁴² :

- (80) *ink p3 whmw n md.t.k, p3 s3m n hrtw.k pr m r3 n hm.f*
 « je suis le héraut de ta parole, celui qui amène/conduit ton oracle sorti de la bouche de sa Majesté, vsf. » (pTurin 1882, 4,9 = KRI VI, 75,5-6) XX^e dyn.
- (81) *y3 in.w n.n w' hrtw r-dd*
 « en vérité, on nous a apporté une déclaration disant : (...). » (pStrasbourg 33, 12) XXI^e dyn.
- (82) *iw.i wd p3y.i hrtw '3 wr špsy r s.t nb (...)*
 « j’enverrai mon très grand et auguste décret en tout endroit (...). » (T. CGC 46891, 121) XXI^e dyn.
- (83) *iw.i di.t šd p3y hrtw mi-qd p3 hrtw nty iw.i w3h.f m-b3h m-mn.t*

⁴² Voir déjà, de manière générale, RÖMER, *Gottes- und Priesterherrschaft*, p. 138-139, où la question de l’étymologie du mot n’est pas évoquée.

« je ferai en sorte que ce décret (le) protège journallement de même que le décret que je placerai en présence (des dieux). »⁴³ (pCleveland CMA 14.723, 31-34)

(84) *ir md.t nb nty hr pꜣy hrtw hr m-di nꜣ shm.w ir.t.w hr.f, iw.n ir.w nfr.w*
 <n> A

« toutes les choses qui se trouvent sur ce décret et celles qu'on a oublié d'y mettre, nous les ferons bien pour A. » (pTurin 1984, v° 113-114)⁴⁴

XXII^e dyn.


Dans l'exemple suivant, on notera que *hrtw* est inséré dans une clôture de fin de discours marquée par *i.n.f*. Il n'y a pas d'incohérence : le discours a été tenu conformément à un *hrtw* ; il a été tenu une seule fois, et il n'est pas mis en doute. La présence de *i.n.f* est donc tout à fait attendue.

(85) *r-ntt sqm.i pꜣ hꜣb i.ir.k "... " in.k m*
hrtw n pꜣy.k nb nfr iry.i zp 2

« j'ai pris connaissance du message que tu as envoyé par l'intermédiaire de X '...', ainsi as-tu en tant que décision de ton maître excellent. 'Je le ferai, je le ferai'. » (pStrasbourg 31, 9-10)

XXI^e dyn.

L'expression *hr.tw* « dit-on » s'est lexicalisée dans la classe des noms à la fin du NE. De ce fait, *hr.tw* peut être substantivé en recevant les marques de définition habituelles du néo-égyptien : article (défini ou indéfini), démonstratif ou article possessif. Il peut assumer les fonctions de sujet, objet direct ou régime d'une préposition. Les graphies présentent quelquefois le classificateur de l'homme portant la main à la bouche (𓂏), accompagné ou non du classificateur de la divinité (𓂏).

On notera ici que la lexicalisation de *hrtw* s'opère à un moment où —  *tw* commence à sortir de l'usage courant pour marquer le sujet neutre ou indéterminé au profit du pronom suffixe de la 3^e p. pl.

Étymologiquement, il ne fait guère de doute que *hrtw* dans le sens de « oracle » tire son origine de *hr.tw* « ainsi dit-on ». D'une part, le pronom neutre *-tw* peut renvoyer à l'autorité supérieure, c'est-à-dire celle du roi. Appliqué à la divinité, en l'espèce Amon, *-tw* en souligne les attributions royales, particulièrement bien mises en évidence — on le

⁴³ Voir BOHLEKE, « Amuletic Decree ».

⁴⁴ Cf. pBerlin 3031, 5,4 (XXI-XXII^e dyn.) ; pBN 197,I,1 (XXI^e dyn. [?], cf. SPIEGELBERG, *Correspondances*, p. 56.

sait — à la XXI^e dyn.⁴⁵ La base *hr*, quant à elle, fait peut-être écho à la distance entre la divinité et le bénéficiaire de l'oracle⁴⁶, mais elle apporte très sûrement avec elle cette nuance d'injonction que nous avons vu à l'œuvre dans les textes à caractère normatif (cf. *supra*, § 2.1.). L'oracle *hrtw* apparaît donc, étymologiquement, comme quelque chose qu'On a dit. Cet usage semble être resté limité à la TPI et à la région thébaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMER, Amin A. « Hori : the Worried Scribe of Pharaoh », *CdE* 58 (1983), p. 60-64.
- ASSMANN Jann, « Ein Gespräch im Goldhaus über Kunst und andere Gegenstände », dans I. Gamer-Wallert & W. Helck, éd., *Gegengabe. Festschrift für Emma Brunner-Traut*, Tübingen 1992, p. 43-60.
- BOHLEKE, Briant, « An Oracular Amuletic Decree of Khonsou in The Cleveland Museum of Art », *JEA* 83 (1997), p. 155-167.
- BOORN, G. van den, *The Duties of the Vizier. Civil Administration in the Early New Kingdom* (Studies in Egyptology), Londres – New York 1988.
- CASSONNET, Patricia, *Études de néo-égyptien. Les temps seconds i-šdm.f et i-iri.f šdm entre syntaxe et sémantique*, Paris 2000.
- ČERNÝ, Jaroslav, « Le culte d'Amenophis I^{er} chez les ouvriers de la nécropole thébaine », *BIFAO* 27 (1927), p. 159-203.
- ČERNÝ, Jaroslav, & Sarah GROLL, *A Late Egyptian Grammar*, 3^e éd., Rome, 1984.
- DAVIES, Nina M., & Alan Henderson GARDINER, *The Tomb of Huy : Viceroy of Nubia in the Reign of Tutankhamun* (The Theban Tombs Series 4), Londres 1926.
- DI BIASE-DYSON, Camilia, « Reconsidering Reported Speech in Late Egyptian », *LingAeg* 16 (2008), p. 39-63.
- EDWARDS, Iorwerth Eiddon Stephen, « The Bankes Papyri I and II », *JEA* 68 (1982), p. 128-33.
- FRANSDEN, Paul J., *Editing reality: the Turin Strike Papyrus*, dans S. Israelit-Groll, éd., *Studies in Egyptology Presented to Miriam Lichtheim*, Jérusalem 1990, p. 166-199.
- , « The Letter to Ikhtay's Coffin: O. Louvre Inv. No. 698 », dans R.J. Demarée & A. Egberts, éd., *Village Voices*, Leyde 1992, p. 31-49.
- GOLDWASSER, Orly, « On the Conception of the Poetic Form – A Love Letter to a Departed Wife: Ostrakon Louvre 698 », dans S. Izre'el & R. Drory, éd., *Language and Culture in the Near East* (IOS 15), New York – Cologne 1995, p. 191-205.
- KAMMERZELL, Frank, & Carsten PEUST, « Reported Speech in Egyptian. Forms, types and history », dans T. Güldemann & M. von Roncador, éd., *Reported Discourse. A meeting ground for different linguistic domains* (Typological Studies in Language 52) Amsterdam – Philadelphie: Tom Güldemann, 2002, p. 289-322.
- KRUCHTEN, Jean-Marie, *Un Oracle d'"Amenhotep du Village" sous Ramsès III : Ostrakon Gardiner 103*, dans R. Demarée, éd., *Deir el-Medina in the Third Millennium AD. A Tribute to Jac. J. Janssen* (Egyptologische uitgaven 14), Leyde 2000, p. 209-216.

⁴⁵ On notera ici l'expression *hr.f m ntr* pour clôre ce qui constitue sûrement la réponse à une consultation oraculaire dans l'oLeipzig 11, 1-2.

⁴⁶ Il semble en effet que les oracles de type *hrtw* impliquent l'existence d'intermédiaires entre le dieu et le requérant. Les consultations publiques, avec la manifestation directe du dieu devant le requérant, sont généralement qualifiées de *ph-ntr* (RÖMER *Gottes- und Priesterherrschaft*, p. 153).

- NAVAILLES, R. & François NEVEU, « Une ténébreuse affaire : P. Bankes I », *GM* 103 (2000), p. 51-60.
- NEVEU, François, *La particule hr en néo-égyptien. Étude synchronique* (Études et Mémoires d'Égyptologie 4), Paris: Cybèle, 2001.
- PEUST, Carsten, *Indirekte Rede im Neuägyptischen* (GOF IV, 33), Göttingen 1996.
- , « Weiteres zur Personalverschiebung in der ägyptischen indirekten Rede », *LingAeg* 13 (2005), p. 77-102.
- POLIS, Stéphane, « Les formes “contingentes” en égyptien ancien : une catégorisation en question », dans Chr. Cannuyer, éd., *La langue dans tous ses états. Michel Malaise in honorem* (Acta Orientalia Belgica XVIII), Liège – Bruxelles – Louvain 2005, p. 301-322.
- RÖMER, Malte, *Gottes- und Priesterherrschaft in Ägypten am Ende des Neuen Reiches : ein religionsgeschichtliches Phänomen und seine sozialen Grundlagen* (AAT 21), Wiesbaden 1994.
- SPIEGELBERG, Wilhelm, *Correspondances du temps des rois-prêtres*, Paris 1895.
- VAN DE WALLE, Bernard, « Une tablette scolaire provenant d'Abydos », *ZAS* 90 (1963), p. 118-123.
- VERNUS, Pascal, *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian: Studies in Syntax and Semantics* (YES 4), New Haven 1990.
- , *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris 1993.
- WENTE, Edward F., « Some Remarks on the *hr.f* Formation in Late Egyptian », dans Dwight W. Young, éd., *Studies Presented to Hans Jakob Polotsky*, East Gloucester (Mass.) 1981, p. 528-545.
- , *Letters from Ancient Egypt*, Atlanta, 1990.
- WINAND, Jean, « Le serment de Paneb et de son fils (P. Salt 124, V° 1,5-8) », *BSEG* 15 (1991), p. 107-113.
- , compte rendu de Wolfgang SCHENKEL, *Einführung in die altägyptische Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1990, *BiOr* 52 (1995), col. 307-316.
- , « La grammaire au secours de la datation des textes », *RdE* 46 (1995), p. 187-202.
- , « À la croisée du temps, de l'aspect et du mode. Le conjonctif en néo-égyptien », dans O. Goldwasser & D. Sweeney, éd., *Structuring Syntax. A Tribute to Sarah Israelit-Groll* (= *LingAeg* 9), Göttingen 2001, p. 293-329.
- , *Temps et aspect en ancien égyptien. Une approche sémantique* (PdÄ 25), Boston – Leyde : Brill, 2006.
- , « La prédication non verbale en égyptien ancien », dans A. Mettouchi & A. Lonnet, éd., *Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques)*, II, Paris, p. 73-102 (= *Faits de langues*, 27), 2006.
- , « Words of Thieves », dans J. Cromwell & E. Grossman, éd., *Proceedings of the Conference Beyond Free Variation: Scribal Repertoires in Egypt from the Old Kingdom to the Early Islamic Period* (13-16 septembre 2009), 2011.
- , « Indices actanciels », dans Ph. Collombert, D. Lefevre, S. Polis & J. Winand, éd., *Hommage à Pascal Vernus* (OLA), Louvain: Peeters, 2011.
- , « The Report of Wenanum : a Journey in Ancient Egyptian Literature », dans M. Collier, éd., *Festschrift K.A. Kitchen*, p. 541-559, sous presse.
- WINAND, Jean, & Stéphanie GOHY, « Le papyrus magique Harris », *RdE* (2011), sous presse
- WINAND, Jean, Stéphane POLIS & Serge ROSMORDUC, « Ramses. An annotated database of Late Egyptian », dans P. Kousoulis, éd., *Proceedings of the Xth IAE Congress*, Louvain, sous presse.

